

Olivier COURTHIADE
Ferme de MERAS
09240 NESCUS
Tél/fax : 05 61 64 50 66

Nescus le 31 mai 2002

Madame LAROUDIE-ROUGE
Directrice du LEGTA de
Pamiers
Route de Belpech

09100 PAMIER

Madame la Directrice,

Séduit par les projets rayonnants tous azimuts, dont vous avez fait part à la dernière assemblée générale de l'association des anciens élèves du LEGTA de Pamiers, je vous ai demandé un rendez vous pour vous exprimer « en vrac » un certain nombre d'idées concernant un type particulier de pratique agricole : la traction animale.

Vous m'avez accordé votre écoute et reconnu que l'agriculture moderne, qui se doit d'être avant gardiste, par définition, ne passait pas exclusivement par des techniques telles que la transplantation embryonnaire ou la culture hors sol... pour ne citer que celles là.

Dans des cas très particuliers, constituant des micro filières, certes, mais des filières tout de même, des techniques ancestrales modernisées, puisant dans notre tradition paysanne, peuvent avec succès, être remises au goût du jour.

Il s'agit de l'utilisation de la traction animale sous toutes ses formes (chevaline, bovine, asine et muletière) dans des domaines faisant apparaître de nouveaux besoins :

- le cheval dans la ville (entretien des espaces verts, fleurs, ébouage, tourisme)
- le cheval dans la vigne et le maraîchage (labour, désherbage, façons culturales, vendanges dans les vignobles haut de gamme refusant la chimie).
- Le cheval dans la forêt (si tant est qu'une telle politique écologique soit mise en œuvre par les donneurs d'ordre publics et privés).

Dans ce dernier domaine, la forêt, existe depuis peu, un diplôme d'Etat, par contre, dans les deux autres secteurs (cocher et laboureur dans la vigne) on assiste à une prolifération de formations émanant d'établissements publics ou privés tous plus illégitimes les uns que les autres, puisque n'attribuant pas de diplôme qualifiant.

Il est facile de leurrer un adolescent idéaliste et de le « mener en bateau »... c'est travailler à la fois contre l'intérêt de l'établissement formateur, contre celui du stagiaire et bien pire encore, contre le métier auquel il est censé donner accès.

Un tronc commun à ces trois fonctions clairement identifiées me semblent souhaitable, encadré de certificats de spécialisations, acquis en partie par des stages en entreprise.

Le département de l'Ariège possède des atouts dans ce domaine de par les races rustiques douées pour la traction qu'il élève encore (bovins Gascons et Casta, mulets des Pyrénées, chevaux de trait Bretons, Comtois, Ariégeois) de par ses savoir faire et ses hommes, nous en avons convenu.

Qu'en est il aujourd'hui de vos recherches, quelques semaines après notre rencontre ?
Pensez vous que le lycée agricole que vous dirigez puisse avoir un rôle pionnier dans ce domaine ?

Souhaitant bonne réception de ce courrier , je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Directrice, l'expression de ma considération respectueuse et dévouée.

Olivier COURTHIADE